

1er degré : Guider et recommander pour mieux diriger élèves...

Le ministère prétend s'appuyer sur la recherche pour expliquer ce qu'« il convient de » faire mais ce n'est pas sans parti pris. Par ses prescriptions, il parvient à satisfaire les partisan.es d'un conservatisme éducatif. Et les libéraux militant pour que l'éducation s'adapte aux besoins du marché.

Apprendre à appliquer plutôt qu'à analyser

Le choix est fait d'insister lourdement sur la place des apprentissages systématiques au détriment de la compréhension. Plus que de comprendre le monde qui les entoure, on demande aux élèves de savoir appliquer des techniques pour effectuer des tâches.

Ainsi le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » précise que le travail soutenu de la compréhension « ne peut pas commencer à se mettre en place tant que les élèves ne déchiffrent pas de façon aisée ce qu'ils s'approprient à essayer de comprendre ». De « beaux textes » doivent être lus par des experts durant cette période mais l'attention doit rester centrée sur l'automatisation du décodage, en témoignent les nombreuses injonctions pédagogiques sur ce point. Les quatre recommandations pour l'école élémentaire n'échappent pas à ce phénomène ; l'automatisation du calcul posé limitée à la connaissance des tables et à la maîtrise de l'algorithme opératoire en est une illustration.

Les difficultés de compréhension des élèves sont réduites à la difficulté à appliquer des automatismes et la complexité des mécanismes en cause dans les processus d'apprentissages est négligée.

Négliger la minorité en difficultés

► Les recommandations mentionnent des devoirs sous forme de lectures autonomes et écrits liés, lesquels sont « proposés » aux élèves sur les temps de vacances scolaires. Ces travaux amplifient les écarts entre les élèves. Si, toutefois, ces devoirs sont faits... quid, alors, des sanctions ? Le ministère laisse ce prisme aux enseignant.es mais

sanctionne déjà les plus fragiles en proposant de favoriser leur écart avec le plus grand nombre.

► En mathématiques, le recours à la manipulation n'est proposé qu'en maternelle ; en élémentaire, il servira à la remédiation, dans un tiers temps. Les élèves sont d'abord placé.es dans des situations abstraites : au CP et au CE1, « il convient » par exemple de justifier et expliquer une technique opératoire par le calcul en ligne assorti, déjà, de parenthèses. De telles situations peuvent être à la défaveur des élèves en difficultés. Il est aussi montré que le recours à la manipulation pour entrer dans certains apprentissages est bienvenu pour leur acquisition pour tous.tes.

► En conclusion de la circulaire « Enseignement du calcul », le ministre mentionne « la majorité des élèves [qui] aime manipuler les nombres, calculer ». L'identification des difficultés de lecture est le dernier questionnement du guide « proposé » aux enseignant.es de CP et CE1. Cela est révélateur de documents tenant peu compte de ce qui préoccupe les professeur.es au quotidien : mettre en œuvre des enseignements qui tiennent compte non seulement de cette majorité pour laquelle « c'est une forme de jeu » mais aussi de la minorité qui ne joue pas toujours.

Sud éducation Paris revendique :

- la liberté pédagogique des enseignant.es d'utiliser les dispositifs qu'ils jugent les plus adaptés selon les apprentissages et leurs élèves ;
- des situations d'apprentissages favorisées pour tous.tes par des effectifs limités (20 en REP/REP+ et 25 partout ailleurs) ;
- une école émancipatrice pour tous.tes, qui permette à tous.tes d'agir sur le monde mais aussi et surtout de le comprendre.

...et enseignant.es !

À travers ces textes, le travail quotidien des enseignant.es est mis en cause et la liberté pédagogique se voit plus que menacée.

Dirigisme pédagogique

Les quatre recommandations pour le primaire font figure de rappel constant aux programmes et autres ressources officielles. Quand faudra-t-il se limiter à Eduscol, tant mentionné ? Outre rappeler aux enseignant.es ce qui est de fait leur quotidien, le ministre a beaucoup de propositions à leurs soumettre : évaluations, organisations de l'emploi du temps, pratiques pédagogiques, évaluations, utilisation des temps d'aides, contenus de leçons, évaluations... quand il n'énonce pas ce qu'on « doit » ou « ne doit pas » mettre en œuvre.

Le livret orange va plus loin en imposant aux enseignant.es de CP et CE1 une méthode syllabique pure avec entrée exclusive des graphèmes vers les phonèmes. Il assorti nécessairement cet ordre de moult situations qu'« il convient de » mettre en œuvre quand d'autres doivent être bannies, ne convenant pas à une méthode syllabique exclusive. Là encore, le ministère « propose » des évaluations, organisations de l'emploi du temps, pratiques pédagogiques, évaluations, séquences, contenus de leçons, évaluations... Les injonctions vont jusqu'au choix du manuel scolaire et à l'agencement de la classe.

Pour les enseignant.es de CP dédoublés, les visites d'accompagnement par les IEN, pourtant non sollicitées, ont été nombreuses ; les recommandations sur les pratiques, les méthodes, les manuels, les dispositifs aussi. Certain.es professeur.es se sont vu.es refuser de pouvoir enseigner en CP à la rentrée prochaine au prétexte que leur pédagogie ne convenait pas à la hiérarchie ou qu'il.elles avaient refusé de faire passer aux élèves les évaluations standardisées nationales. Cela doit nous alerter et nous mobiliser afin que chacun.e des professionnel.les que nous sommes puisse conserver ou regagner sa liberté pédagogique.

Infantilisation, encore et toujours

Tout au long de ces textes, le ministère prétend apporter aux professeur.es des informations (choisies) tenues de recherches récentes (choisies). Le fait est que, par leur formation ou auto-formation professionnelle, les professeur.es basent l'élaboration de leur travail auprès des élèves sur des apports théoriques variés issus de recherches variées. Il.elles n'attendent pas les consignes ministérielles sur ces points et ce corps de métier est friand de formation lorsqu'elle est choisie. La liberté pédagogique n'a

jamais signifié l'anarchie pédagogique et le prétendre est une attaque à l'investissement des enseignant.es.

Le ministère ne se lasse pas de rappeler ce qui fait le quotidien d'un.e PE. Nous pouvons régulièrement lire qu'il faut suivre des programmations pensées et réfléchies, construire des progressions réfléchies et structurées, pour ensuite mettre en œuvre des séquences structurées et pensées contenant des situations pédagogiques pensées et réfléchies. À croire que les professeur.es font vraiment n'importe quoi, lançant ça et là des informations à leurs élèves. Non content de dire aux enseignant.es comment faire leur métier, le ministère leur rappelle outrageusement de le faire. À Sud éducation nous aimons le rappeler : nous sommes les expert.es de notre métier !

Sud éducation Paris revendique :

- la liberté pédagogique des enseignant.es et la fin des injonctions de la hiérarchie ;
- la possibilité pour chaque PE d'enseigner librement à tous les niveaux de classe du primaire ;
- la possibilité de choisir des formations diversifiées et de qualité, et du temps disponible à l'autoformation entre pair.es.

